



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Lit Fluidisé	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 01B30-190284/C	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 01B30-190284	<b>Date</b> 2019-06-07
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTA-490-15348	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-8-41126 (490)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-07-08</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Sirois, Richard	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta490
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 718-5993 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
01B30-190284/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
01B30-19-0284

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
MTA-8-41126

Id de l'acheteur - Buyer ID  
MTA490  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **MODIFICATION 001**

Cette modification est requise pour afficher des questions /réponses et pour modifier la demande de proposition.

### 1- QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Annexe A section 2.11, Confirmation de la source d'énergie pour la chaleur est l'électricité et non le gaz naturel.

R1. Électricité seulement.

Q2. Annexe A section 2.3, À quelle fréquence l'intérieur devra-t-il être utilisé pour le nettoyage?

R2. Après chaque lot de séchage.

## 2- MODIFIER LA DEMANDE DE PROPOSITION COMME SUIT.

### **SUPPRIMER EN ENTIER**

#### Annexe A - Article 2.11

Le système doit permettre le chauffage de l'air d'admission à au moins 80°C à l'aide d'un système de chauffage électrique.

#### Annexe A - Article 2.15

Le système doit être muni de filtre d'entrée. Un ensemble de filtres supplémentaires devra être fourni lors de la livraison.

#### Annexe A - Article 2.18

L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données.

### **INSÉRER**

#### Annexe A - Article 2.11

Le système doit permettre le chauffage de l'air d'admission (minimum 20°C) à au moins 80°C à l'aide d'un système de chauffage électrique.

#### Annexe A - Article 2.15

Le système doit être muni de filtre d'entrée avec les spécifications suivantes : Un filtre d'entrée de procédé HEPA, efficacité 99,97% min @0.3 micron, microfibre de silicate de bore. Espérance de vie désignée par le fabricant des filtres.

Un ensemble de filtres supplémentaires devra être fourni lors de la livraison.

#### Annexe A - Article 2.18

L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données.

Le système de contrôle doit être en mesure de contrôler à l'aide d'un contrôleur logique programmable. L'opérateur doit pouvoir initier les paramètres de processus d'activation via le panneau d'interface de l'opérateur.

**SUPPRIMER EN ENTIER**

**ANNEXE «C» CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES À DÉMONTRER**

<b>No. du critère</b>	<b>Description du critère</b>	<b>Référence à votre soumission technique (Page et/ou Section)</b>
2.1	Toutes les parties en contact avec le liquide de traitement doivent être en acier inoxydable de qualité ANSI 316L. Pour les pièces ne touchant pas au produit, ces parties doivent être en acier inoxydable 304.	
2.2	La finition extérieure doit être antirouille ou être en acier peint.	
2.3	L'appareil et ses composantes doivent être résistants à l'eau et doivent être accessibles pour les opérations de nettoyage.	
2.4	L'unité ou toutes ses composantes (avant assemblage) doivent pouvoir passer par une porte aux dimensions suivantes au moment de la livraison : 7 pieds de largeur (7 ') et 10 pieds de hauteur (10').	
2.5	Alimentation électrique principale. Le système doit être compatible avec l'un des systèmes électriques suivants: 60 Hertz (Hz) et 120 volts (V) monophasé, 208 volts (V) monophasé, 208V triphasé, 347V monophasé ou 600V triphasé.	
2.6	Le système en lit fluidisé doit permettre les techniques de séchage suivantes : granulation, agglomération et revêtement.	
2.7	Le système doit permettre également le revêtement par la technique Wurster. Le système Wurster doit être capable de travailler avec des particules de différente taille : 100-250 µm, 250-750 µm, 750-3000 µm.	
2.8	Le système doit permettre de sécher en mode batch de 0.2 kilogrammes (kg) à au moins 1.0kg.	
2.9	Le système doit avoir un débit de pulvérisation d'au moins 2 litres par heure (L/h).	
2.10	L'appareil doit être muni d'un système de pompe pour desservir la buse d'atomisation du lit fluidisé.	
2.11	Le système doit permettre le chauffage de l'air d'admission à au moins 80°C à l'aide d'un système de chauffage électrique.	

2.12	Le système doit être muni de buses d'atomisation binaire avec des connexions pour l'air comprimé et pour le liquide.	
2.13	Le système doit permettre de pulvériser soit par le haut ou le bas de la chambre de séchage.	
2.14	Le système doit avoir un régulateur d'admission d'air comprimé. Le système doit permettre une compression d'air d'au moins 6 bars.	
2.15	L'appareil doit être muni de filtre d'entrée.	
2.16	L'appareil doit permettre le traitement des poudres de classes ST2.	
2.17	L'appareil doit être un système sans accumulation d'électricité statique.	
2.18	L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données	
2.19	Le système de contrôle doit permettre une connexion USB pour permettre l'extraction libre des données.	

**INSÉRER**

**ANNEXE «C» CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES À DÉMONTRER**

<b>No. du critère</b>	<b>Description du critère</b>	<b>Référence à votre soumission technique (Page et/ou Section)</b>
2.1	Toutes les parties en contact avec le liquide de traitement doivent être en acier inoxydable de qualité ANSI 316L. Pour les pièces ne touchant pas au produit, ces parties doivent être en acier inoxydable 304.	
2.2	La finition extérieure doit être antirouille ou être en acier peint.	
2.3	L'appareil et ses composantes doivent être résistants à l'eau et doivent être accessibles pour les opérations de nettoyage.	
2.4	L'unité ou toutes ses composantes (avant assemblage) doivent pouvoir passer par une porte aux dimensions suivantes au moment de la livraison : 7 pieds de largeur (7 ') et 10 pieds de hauteur (10').	
2.5	Alimentation électrique principale. Le système doit être compatible avec l'un des systèmes électriques suivants: 60 Hertz (Hz) et 120 volts (V) monophasé, 208 volts (V) monophasé, 208V triphasé, 347V monophasé ou 600V triphasé.	
2.6	Le système en lit fluidisé doit permettre les techniques de séchage suivantes : granulation, agglomération et revêtement.	
2.7	Le système doit permettre également le revêtement par la technique Wurster. Le système Wurster doit être capable de travailler avec des particules de différente taille : 100-250 µm, 250-750 µm, 750-3000 µm.	
2.8	Le système doit permettre de sécher en mode batch de 0.2 kilogrammes (kg) à au moins 1.0kg.	
2.9	Le système doit avoir un débit de pulvérisation d'au moins 2 litres par heure (L/h).	
2.10	L'appareil doit être muni d'un système de pompe pour desservir la buse d'atomisation du lit fluidisé.	

2.11	Le système doit permettre le chauffage de l'air d'admission (minimum 20°C) à au moins 80°C à l'aide d'un système de chauffage électrique.	
2.12	Le système doit être muni de buses d'atomisation binaire avec des connexions pour l'air comprimé et pour le liquide.	
2.13	Le système doit permettre de pulvériser soit par le haut ou le bas de la chambre de séchage.	
2.14	Le système doit avoir un régulateur d'admission d'air comprimé. Le système doit permettre une compression d'air d'au moins 6 bars.	
2.15	Le système doit être muni de filtre d'entrée avec les spécifications suivantes : Un filtre d'entrée de procédé HEPA, efficacité 99,97% min @0.3 micron, microfibre de silicate de bore. Espérance de vie désignée par le fabricant des filtres.  Un ensemble de filtres supplémentaires devra être fourni lors de la livraison.	
2.16	L'appareil doit permettre le traitement des poudres de classes ST2.	
2.17	L'appareil doit être un système sans accumulation d'électricité statique.	
2.18	L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données.  Le système de contrôle doit être en mesure de contrôler à l'aide d'un contrôleur logique programmable. L'opérateur doit pouvoir initier les paramètres de processus d'activation via le panneau d'interface de l'opérateur.	
2.19	Le système de contrôle doit permettre une connexion USB pour permettre l'extraction libre des données.	

**Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées.**